

**1492 / 1694**  
**DEUX SIÈCLES**  
**D'HISTOIRE ET D'ARGENT**

*Avec la construction européenne, l'avenir de notre monnaie nationale fait la une de l'actualité. A Dole comme dans d'autres villes, les opérations commerciales autour de la monnaie unique se multiplient.*

*Capitale de l'ancienne Comté, l'histoire "monétaire" de Dole n'a pas attendu le traité de Maastricht. Celle-ci a en effet commencé dès le XV<sup>ème</sup> siècle lorsque la Franche-Comté fut rattachée, par le traité de Senlis, à la maison de Habsbourg. Le point sur deux siècles d'histoire et d'argent.*



# GRANDEUR ET DÉCADENCE

*de l'atelier monétaire de Dole*

■ **1494 : par lettre patente du 16 septembre, la ville de Dole est habilitée à "battre" monnaie**

Depuis le traité de Verdun de 843, la Bourgogne est partagée en deux territoires : le Duché de Bourgogne (à l'ouest de la Saône) et à l'est le Comté de Bourgogne (où se trouvent Dole et Besançon) rattaché par héritage à la Germanie. A sa mort, l'empereur d'Allemagne Frédéric Barberousse laisse le Comté de Bourgogne à la Comtesse Alix de Méranie. Le fils d'Alix de Méranie, Othon IV vendra le Comté de Bourgogne au Roi de France Philippe le

Bel en 1294. Au début du XIV<sup>ème</sup> siècle, Philippe le Bel décide de créer un atelier monétaire en Bourgogne. La ville de Dole semble être toute désignée, mais c'est finalement à Auxonne que reviendra l'honneur de "battre" monnaie. Plus qu'une simple fabrique de monnaie, l'atelier d'Auxonne s'avère en effet être aussi le symbole de la résistance des Ducs de Bourgogne à l'autorité de l'Archevêque de Besançon. Mais en 1493, Charles VIII, Roi